



Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, le 3 juillet 2025

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est
Bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Objet : Appui de la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud aux 2 projets éoliens sur le territoire de la MRC de Montmagny (Projet St-Paul-de-Montminy et Projet de la Forêt Domaniale)

Madame, Monsieur,

La municipalité de Sainte-Euphémie-Sur-Rivière-Du-Sud, a voté à l'unanimité en séance extraordinaire (2 juillet 2025) une résolution d'appui aux projets éoliens prévus sur le territoire de la MRC de Montmagny, soit le projet de Saint-Paul-de-Montminy et le projet de la Forêt Domaniale.

Le conseil municipal tient à souligner que les projets ont fait l'objet d'un processus de consultations soutenu de la part des promoteurs, en étroite collaboration avec les instances municipales concernées. Cette approche a permis d'assurer une planification respectueuse des milieux, et d'intégrer les préoccupations de la population locale.

En plus de contribuer concrètement à la transition énergétique du Québec, ce projet générera des retombées financières significatives pour les municipalités d'accueil et leur permettra de bonifier leurs services et infrastructures. C'est un outil concret de développement local au bénéfice des citoyens et citoyennes.

Pour toutes ces raisons, nous confirmons notre appui à la réalisation de ces 2 projets structurants.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Daniel Mercier, Maire
Municipalité de Ste-Euphémie sur Rivière du Sud